

PROCES-VERBAL
DE LA HUITIEME SEANCE DU COMITE DES GOUVERNEURS
DES BANQUES CENTRALES DES ETATS MEMBRES
DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
TENUE A BRUXELLES LE 13 SEPTEMBRE 1965, DE 11 A 13 HEURES
ET DE 15 A 19 HEURES

Sont présents: le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, M. Ansiaux, accompagné par M. Beauvois et par M. Mertens de Wilmars (ce dernier est admis après décision expresse du Comité); le Président de la Deutsche Bundesbank, M. Blessing, accompagné par le Dr Emminger; le Gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné par M. Baffi; le Président de la Nederlandsche Bank et Président du Comité, M. Holtrop, accompagné par M. van den Bosch; assiste en outre le Vice-Président de la Communauté Economique Européenne, M. Marjolin, accompagné par M. Bobba. Le Secrétaire Général du Comité, M. d'Arma, et M. Bascoul sont aussi présents.

Le Président Holtrop ouvre la séance en regrettant que le Comité soit à nouveau incomplet. Il lui apparaît toutefois utile de tenir la réunion et il exprime à M. Marjolin sa satisfaction de se trouver au siège de la Commission de la Communauté Economique Européenne, à Bruxelles.

I. Approbation du procès-verbal de la septième séance

Le Président invite le Secrétaire Général du Comité à donner lecture du procès-verbal de la septième séance. Après l'adoption du document à l'unanimité, il indique que, sans reprendre maintenant la question de sa distribution, on peut arrêter que désormais toute décision prise au cours d'une réunion donnera lieu à la distribution de la partie du procès-verbal qui concerne cette décision. L'expérience récente de l'aide nouvelle accordée au Royaume-Uni a montré l'intérêt d'une telle procédure.

I. Echange de vues à la veille de l'Assemblée annuelle du Fonds Monétaire International à Washington

Les problèmes essentiels examinés par le Comité, à savoir d'une part, l'aide nouvelle accordée au Royaume-Uni, la situation et l'avenir de la livre sterling, d'autre part la visite de M. Fowler et la conférence monétaire internationale ont été regroupés sous ce point II de l'ordre du jour. Ils ont fait l'objet de longues discussions au cours des deux séances du matin et de l'après-midi.

A. Nouvelle aide accordée au Royaume-Uni

Le Président fait tout d'abord un rapide exposé des discussions et négociations qui ont abouti à l'octroi de l'aide. Elles ont commencé au cours de la semaine du 29 août au 5 septembre par la visite d'un représentant de la Banque d'Angleterre qui était porteur d'une demande adressée aux Gouverneurs du Groupe des Dix. Cette demande a été examinée à la B.R.I., le dimanche 5 septembre, par les Gouverneurs du Groupe de Bâle et le représentant de la Banque de Réserve Fédérale de New York. En ce qui concerne les banques centrales de la Communauté, l'accord s'est réalisé dans les conditions ci-après: aide de 350 millions de dollars (égale donc à celle de septembre 1964) qui a été ramenée toutefois à 260 millions à la suite de la non-participation de la Banque de France et dont la répartition entre les quatre pays s'est faite sur la base de la clé adoptée précédemment par le Comité.

L'opération a pris la forme d'une transaction formelle entre banques centrales; la durée est de trois mois avec la possibilité d'une prolongation, soit au maximum six mois, l'aspect technique peut varier (dépôts, swap...) et malgré l'intérêt de distinguer le problème du déficit extérieur du Royaume-Uni de celui de la livre sterling, monnaie de réserve, aucune limite ou condition n'a été fixée pour l'emploi de l'aide.

B. Situation et avenir de la livre sterling

M. Ansiaux fait tout d'abord un exposé très détaillé dans lequel il souligne particulièrement l'utilité d'examiner et d'arrêter une position commune en face de l'option qu'impose la situation de la Grande-Bretagne, à savoir soutenir ou abandonner la livre sterling. Les membres du Comité engagent une longue discussion dont les éléments essentiels sont les suivants: le problème de la livre présente un double aspect, celui de l'équilibre du bilan extérieur qui est un problème de ressources du ressort des Anglais, celui du sterling, monnaie de réserve, qui est international et de nature monétaire. Il apparaît peu probable que, même si l'hypothèse officielle anglaise d'équilibre de la balance de base pour le deuxième semestre 1966 se réalise, les dettes à court terme du Royaume-Uni puissent être remboursées aux échéances normales. Une nouvelle aide devrait viser à éviter une destruction de liquidités, elle nécessiterait un montant de 4 à 5 milliards de dollars et vu son importance les banques centrales devraient étudier et chercher avec les Gouvernements les solutions adéquates. Des formules pourraient toutefois être proposées, telles l'émission d'un grand emprunt comparable aux emprunts Dawes et Young ou la consolidation des balances sterling en dépôts auprès du F.M.I. avec garantie-or ou encore le placement des avoirs en livres dans un "mutual currency account" créé entre les Dix.

La discussion s'achève sans aboutir à une décision précise. Il est cependant rappelé qu'en cas de dévaluation de la livre, les banques centrales devront réagir d'une manière concertée comme l'appartenance à ce Comité en fait l'obligation. En outre, l'accord se réalise pour que les Gouverneurs prennent contact avec leurs Ministres en vue de leur exposer le problème. Une réunion commune pourrait avoir lieu à Washington lors de l'Assemblée annuelle du F.M.I., et les membres du Comité décident de se retrouver auparavant le dimanche 26 septembre 1965 à 15 h, au Sheraton Hotel.

C. Visite de M. Fowler et projet de conférence monétaire internationale

Sur invitation du Président, les membres du Comité échangent leurs impressions sur cette visite. Les entretiens ont réuni, d'un côté, les représentants du Trésor et de la Banque centrale ou de la Communauté Economique Européenne, de l'autre, les Américains, MM. Fowler, Deming et Ball auxquels s'est associé, en Italie et aux Pays-Bas, M. Hayes qui se trouvait en Europe. Ils ont comporté des discussions officielles et officieuses qui ont été généralement très comparables d'un pays à l'autre avec cependant plus de détails à Rome qu'ailleurs.

M. Fowler a exprimé sa confiance dans la livre sterling et, d'une manière plus ou moins nuancée, le grand intérêt qu'il attachait à l'octroi d'une nouvelle aide à la Grande-Bretagne. En ce qui concerne la conférence monétaire internationale et le problème des liquidités, les entretiens ont davantage porté sur la procédure que sur le fond. Le Secrétaire américain au Trésor a souligné d'une part l'attitude positive des Etats-Unis qui acceptent de discuter l'évolution possible du système monétaire mondial, d'autre part son désir de connaître la position des Européens. La procédure envisagée par les Américains a été progressivement précisée par M. Fowler au cours de ses rencontres et par M. Deming dans un projet de communiqué pour la réunion des Dix, fin septembre, à Washington. Deux phases seraient distinguées: la première prévoit la poursuite des études réalisées depuis l'été 1964 au sein du Groupe des Dix par les suppléants. Ces derniers recevraient un nouveau mandat et le rapport qu'ils devraient soumettre au début du printemps 1966 marquerait le passage à la deuxième phase. L'ensemble des pays membres du F.M.I. participerait alors à cette phase par l'intermédiaire des directeurs exécutifs du Fonds Monétaire.

Les propositions américaines sont l'objet de critiques qui portent tant sur le fond que sur la procédure. Les membres du Comité insistent généralement sur les différences d'expérience et d'approche des problèmes en jeu entre les Etats-Unis et l'Europe, dont la situation depuis la dernière guerre a été caractérisée par l'inflation; ils insistent également sur la nécessité d'améliorer le processus d'ajustement et sur l'absence, actuellement, d'une insuffisance de liquidités internationales. En ce qui concerne ces dernières, il apparaît beaucoup plus important dans l'immédiat d'éviter la destruction des liquidités existantes qui résulte de la conversion de livres sterling en dollars ou autres monnaies que d'étudier la création de réserves supplémentaires. M. Blessing, notamment, souligne que les craintes de pénurie de liquidités internationales sont exagérées et qu'il serait souhaitable d'éviter dans toute la mesure du possible la conversion en or des réserves en dollars.

M. Emminger critique dans le texte de M. Deming la rédaction trop étroite du mandat aux suppléants, l'imposition d'un délai impératif pour la soumission d'un rapport ainsi que la détermination, dès à présent, de la composition du groupe de la deuxième phase. Les membres du Comité sont d'accord dans l'ensemble avec ces différentes remarques et ils insistent spécialement sur la nécessité d'aboutir à un accord substantiel et formel sur le fond avant de passer à la deuxième phase. M. Emminger, après consultation du Comité monétaire de la C.E.E. qui se réunit le lendemain, soit le 14 septembre 1965, doit établir une contre-proposition au texte américain. M. Ansiaux fait toutefois remarquer qu'il y a un grand intérêt psychologique à arriver rapidement à un accord et qu'en ce qui concerne le F.M.I. il souhaiterait, d'une part, que sa participation à la première phase soit assurée par le Directeur Général lui-même ou par son représentant personnel, d'autre part, que, dans toute solution impliquant un rôle accru du F.M.I., cet organisme reste exclusivement monétaire et soit réaménagé quant à sa direction et aux droits de vote.

I. Analyse de la quatrième série de documents de travail

Ainsi qu'il avait été convenu lors de la séance du 12 juillet, la documentation habituelle a été distribuée une semaine environ avant la réunion de ce jour. A la demande du Président, les membres du Comité se déclarent d'accord pour continuer désormais sur la base de cette nouvelle procédure.

7. Autres questions relevant de la compétence du Comité

A. Réélection du Président

Le Comité étant à nouveau incomplet, l'examen de cette question est ajourné.

B. Information de l'Assemblée parlementaire européenne sur les travaux du Comité

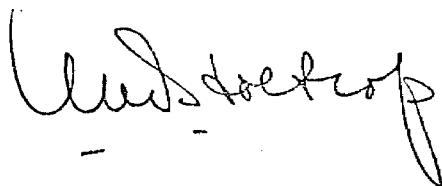
M. Marjolin répond au Président que depuis la dernière séance il n'a pas eu l'occasion d'évoquer ce problème avec les parlementaires de la Commission économique et financière et que, par conséquent, une solution ne s'impose pas dès à présent.

7. Date et lieu de la prochaine séance

A la suite des réserves exprimées par M. Holtrop sur l'opportunité de poursuivre les réunions du Comité, M. Marjolin indique que la règle adoptée par la Communauté est de continuer à se réunir, même en l'absence des Français. Il est décidé que, comme il a été prévu, la prochaine séance aura lieu à Bâle, le lundi 8 novembre 1965, à 14 h 30.

Bâle, le 8 novembre 1965

Le Président



Le Secrétaire Général

